

Feuillet d'accompagnement

Gestion des liens d'affaires

Cabinets, sociétés autonomes et représentants autonomes inscrits en **courtage hypothécaire**

Table des matières

Qu'est-ce qu'un lien d'affaires?	1
Les types de liens d'affaires	2
Comment déclarer un lien d'affaires?	7
La gestion des liens d'affaires dans les services en ligne	8
Accéder à la gestion des liens d'affaires	8
Consulter les liens d'affaires	9
Modifier ou supprimer un lien d'affaires	11
Ajouter un lien d'affaires	12
Valider l'information	14
Transmettre la demande	16
Suivre la demande	18

Qu'est-ce qu'un lien d'affaires?

Vous devez divulguer le nom des personnes physiques et des personnes morales avec qui votre entreprise (représentant autonome, cabinet ou société autonome) a un lien dans le cadre de ses activités de courtage hypothécaire régies par la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*.

Voici la liste de tous les liens d'affaires que vous devez déclarer, selon la nature de votre inscription :

Lien d'affaires <i>(les liens suivis d'un astérisque sont obligatoires)</i>	Cabinet	Société autonome	Représentant autonome
Actionnaire – personne morale et/ou personne physique *	X		
administrateur *	X		
assistant correspondant	X	X	
associé *		X	
associé responsable * (un seul possible)		X	
assureur	X	X	X
autre entreprise	X	X	X
autre inscrit	X	X	X
correspondant * (un seul possible)	X	X	
détenteur d'un permis immobilier de l'OACIQ – personne morale	X	X	X
détenteur d'un permis immobilier de l'OACIQ – personne physique	X	X	X
dirigeant responsable au Québec * (un seul possible)	X		
prêteur hypothécaire – personne morale	X	X	X
prêteur hypothécaire – personne physique	X	X	X
principal établissement * (un seul possible)	X	X	
signataire autorisé *	X	X	
succursale	X	X	

Les types de liens d'affaires

Note générale

Notez qu'une même personne ou une même entreprise peut faire l'objet de plusieurs liens d'affaires. Toutefois, ces liens d'affaires **doivent tous être de type différent**.

Par exemple, une personne qui possède son propre cabinet pourrait faire l'objet de tous les liens d'affaires suivants : **actionnaire personne physique**, **administrateur**, **dirigeant responsable au Québec**, **correspondant** et **signataire autorisé**.

Par contre, vous devez déclarer un seul lien d'affaires pour un même prêteur hypothécaire avec qui vous avez plusieurs ententes (cochez tous les types d'ententes applicables). Si vous avez déjà déclaré un lien d'affaires avec ce prêteur hypothécaire et que vous souhaitez ajouter ou retirer un type d'entente, vous devez modifier ce lien d'affaires.

Actionnaire – Personne morale

Si vous êtes un cabinet, vous devez déclarer un lien d'affaires de type **actionnaire – personne morale** pour chaque entreprise qui détient des actions dans votre cabinet.

Actionnaire – Personne physique

Si vous êtes un cabinet, vous devez déclarer un lien d'affaires de type **actionnaire – personne physique** pour chaque personne physique qui détient des actions dans votre cabinet.

Administrateur

Si vous êtes un cabinet, vous devez déclarer un lien d'affaires de type **administrateur** pour chaque personne inscrite à ce titre sur la déclaration de votre entreprise auprès du Registraire des entreprises du Québec (REQ).

Assistant correspondant

Vous devez déclarer un lien d'affaires de type **assistant correspondant** pour chaque personne désignée à ce titre par le cabinet ou la société autonome afin de recevoir les communications de l'Autorité, en assistance au correspondant.

Associé

Si vous êtes une société autonome, vous devez déclarer un lien d'affaires de type **associé** pour chaque personne inscrite à ce titre sur la déclaration de votre entreprise auprès du Registraire des entreprises du Québec (REQ).

Associé responsable

Si vous êtes une société autonome, vous devez déclarer un lien d'affaires de type **associé responsable** pour la personne qui a été désignée par l'ensemble des associés afin de diriger les opérations de la société autonome et d'en assurer la conformité au Québec.

Assureur

Vous devez déclarer un lien d'affaires de type **assureur** pour chaque assureur avec qui vous avez une entente. Un assureur est une entreprise inscrite auprès de l'Autorité en vertu de la *Loi sur les assureurs*.

Veillez cocher tous les types d'ententes que vous avez avec cet assureur **dans un seul lien d'affaires**. Si vous avez déjà déclaré un lien d'affaires avec un assureur et que vous souhaitez ajouter ou retirer un type d'entente, vous devez modifier ce lien d'affaires.

Types d'ententes

Entente de prêt : Si vous êtes détenteur d'un prêt monétaire auprès de l'assureur.

Entente pour la fourniture de services : Si l'assureur vous offre un ou plusieurs services parmi ceux spécifiés (veuillez cocher tous les services dont vous bénéficiez).

Entente de distribution : N/A

Entente d'agent général : N/A

Entente de grossiste : N/A

Indication de clients (aussi appelée « référencement ») : Si vous dirigez des clients vers l'assureur ou si des clients vous sont référés par l'assureur, le tout conformément à une entente intervenue entre les deux parties.

Autre entente : Veuillez préciser la nature de l'entente avec l'assureur.

Autre entreprise

Vous devez déclarer un lien d'affaires de type **autre entreprise** pour chaque entreprise (autre qu'une entreprise inscrite auprès de l'Autorité ou une agence régie par la *Loi sur le courtage immobilier*) avec qui vous avez une entente dans le cadre de vos activités de courtage hypothécaire. Il peut s'agir notamment d'un entrepreneur en construction, d'une institution de dépôt, d'une banque ou d'une société de fiducie.

Veillez cocher tous les types d'ententes que vous avez avec cette autre entreprise **dans un seul lien d'affaires**. Si vous avez déjà déclaré un lien d'affaires avec une autre entreprise et que vous souhaitez ajouter ou retirer un type d'entente, vous devez modifier ce lien d'affaires.

Types d'ententes

Entente pour la fourniture de services : Si l'autre entreprise vous offre un ou plusieurs services parmi ceux spécifiés (veuillez cocher tous les services dont vous bénéficiez).

Entente de distribution : Si vous avez une entente de distribution avec l'autre entreprise.

Entente de prêt : Si vous êtes détenteur d'un prêt monétaire auprès de l'autre entreprise.

Entente de partage de commissions : Si vous avez une entente de partage de commissions avec l'autre entreprise.

Entente de franchise : Si vous vous êtes engagé, en tant que franchisé, à utiliser les marques de commerce, les symboles graphiques, les sigles ou les noms de l'autre entreprise, qui agit à titre de franchiseur.

Indication de clients (aussi appelée « référencement ») : Si vous dirigez des clients vers l'autre entreprise et que celle-ci n'est pas visée par une autre catégorie de lien d'affaires ou si des clients vous sont référés par l'autre entreprise, le tout conformément à une entente intervenue entre les deux parties.

Autre entente : Veuillez préciser la nature de l'entente avec l'autre entreprise.

Autre inscrit

Vous devez déclarer un lien d'affaires de type **autre inscrit** pour chaque cabinet, société autonome ou représentant autonome inscrit auprès de l'Autorité en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* avec qui vous avez une entente. Veuillez cocher tous les types d'ententes que vous avez avec cet autre inscrit **dans un seul lien d'affaires**. Si vous avez déjà déclaré un lien d'affaires avec un autre inscrit et que vous souhaitez ajouter ou retirer un type d'entente, vous devez modifier ce lien d'affaires.

Types d'ententes

Entente pour la fourniture de services : Si l'autre inscrit vous offre un ou plusieurs services parmi ceux spécifiés (veuillez cocher tous les services dont vous bénéficiez).

Entente de distribution : Si vous avez une entente de distribution avec l'autre inscrit.

Entente de prêt : Si vous êtes détenteur d'un prêt monétaire auprès de l'autre inscrit.

Entente de partage de commissions : Si vous avez une entente de partage de commissions avec l'autre inscrit.

Entente de franchise : Si vous vous êtes engagé, en tant que franchisé, à utiliser les marques de commerce, les symboles graphiques, les sigles ou les noms de l'autre inscrit (un cabinet), qui agit à titre de franchiseur.

Indication de clients (aussi appelée « référencement ») : Si vous dirigez des clients vers l'autre inscrit ou si des clients vous sont référés par l'autre inscrit, le tout conformément à une entente intervenue entre les deux parties.

Autre entente : Veuillez préciser la nature de l'entente avec l'autre inscrit.

Correspondant

Vous devez déclarer un lien d'affaires de type **correspondant** pour la personne qui a été désignée à ce titre par le cabinet ou la société autonome afin de recevoir les communications de l'Autorité.

Détenteur d'un permis immobilier de l'OACIQ – Personne morale

Vous devez déclarer un lien d'affaires de type **détenteur d'un permis de l'OACIQ – personne morale** pour chaque personne morale détentrice d'un permis d'agence immobilière délivré par l'OACIQ avec qui vous avez une entente. Veuillez cocher tous les types d'ententes que vous avez avec cette agence immobilière **dans un seul lien d'affaires**. Si vous avez déjà déclaré un lien d'affaires avec cette agence immobilière et que vous souhaitez ajouter ou retirer un type d'entente, vous devez modifier ce lien d'affaires.

Types d'ententes

Entente pour la fourniture de services : Si l'agence immobilière vous offre un ou plusieurs services parmi ceux spécifiés (veuillez cocher tous les services dont vous bénéficiez).

Entente de distribution : Si vous avez une entente de distribution avec l'agence immobilière.

Entente de prêt : Si vous êtes détenteur d'un prêt monétaire auprès de l'agence immobilière.

Entente de partage de commissions : Si vous avez une entente de partage de commissions avec l'agence immobilière.

Entente de franchise : Si vous vous êtes engagé, en tant que franchisé, à utiliser les marques de commerce, les symboles graphiques, les sigles ou les noms de l'agence immobilière, qui agit à titre de franchiseur.

Indication de clients (aussi appelée « référencement ») : Si vous dirigez des clients vers l'agence immobilière ou si des clients vous sont référés par l'agence immobilière, le tout conformément à une entente intervenue entre les deux parties.

Autre entente : Veuillez préciser la nature de l'entente avec l'agence immobilière.

Détenteur d'un permis immobilier de l'OACIQ – Personne physique

Vous devez déclarer un lien d'affaires de type **détenteur d'un permis de l'OACIQ – personne physique** pour chaque personne physique détentrice d'un permis de courtier immobilier ou d'agence immobilière (personne physique) délivré par l'OACIQ avec qui vous avez une entente. Veuillez cocher tous les types d'ententes que vous avez avec ce courtier immobilier ou cette agence immobilière (personne physique) **dans un seul lien d'affaires**. Si vous avez déjà déclaré un lien d'affaires avec ce courtier immobilier ou cette agence immobilière (personne physique) et que vous souhaitez ajouter ou retirer un type d'entente, vous devez modifier ce lien d'affaires.

Types d'ententes

Entente pour la fourniture de services : Si le courtier immobilier ou l'agence immobilière (personne physique) vous offre un ou plusieurs services parmi ceux spécifiés (veuillez cocher tous les services dont vous bénéficiez).

Entente de distribution : Si vous avez une entente de distribution avec le courtier immobilier ou l'agence immobilière (personne physique).

Entente de prêt : Si vous êtes détenteur d'un prêt monétaire auprès du courtier immobilier ou de l'agence immobilière (personne physique).

Entente de partage de commissions : Si vous avez une entente de partage de commissions avec le courtier immobilier ou l'agence immobilière (personne physique).

Indication de clients (aussi appelée « référencement ») : Si vous dirigez des clients vers le courtier immobilier ou l'agence immobilière (personne physique) ou si des clients vous sont référés par le courtier immobilier ou l'agence immobilière (personne physique), le tout conformément à une entente intervenue entre les deux parties.

Autre entente : Veuillez préciser la nature de l'entente avec le courtier immobilier ou l'agence immobilière (personne physique).

Dirigeant responsable au Québec

Si vous êtes un cabinet, vous devez déclarer un lien d'affaires de type **dirigeant responsable au Québec** pour la personne qui a été désignée par le conseil d'administration afin de diriger les opérations du cabinet et d'en assurer la conformité au Québec.

Prêteur hypothécaire – Personne morale

Vous devez déclarer un lien d'affaires de type **prêteur hypothécaire – personne morale** pour chaque personne morale qui octroie des prêts garantis par hypothèque immobilière à vos clients et avec qui vous avez une entente. Veuillez cocher tous les types d'ententes que vous avez avec ce prêteur hypothécaire **dans un seul lien d'affaires**.

Si vous avez déjà déclaré un lien d'affaires avec ce prêteur hypothécaire et que vous souhaitez ajouter ou retirer un type d'entente, vous devez modifier ce lien d'affaires.

Types d'ententes

Entente pour la fourniture de services : Si le prêteur hypothécaire vous offre un ou plusieurs services parmi ceux spécifiés (veuillez cocher tous les services dont vous bénéficiez).

Entente de distribution : Si vous avez une entente de distribution avec le prêteur hypothécaire.

Entente de prêt : Si vous êtes détenteur d'un prêt monétaire auprès du prêteur hypothécaire.

Entente de partage de commissions : Si vous avez une entente de partage de commissions avec le prêteur hypothécaire.

Entente de franchise : Si vous vous êtes engagé, en tant que franchisé, à utiliser les marques de commerce, les symboles graphiques, les sigles ou les noms du prêteur hypothécaire, qui agit à titre de franchiseur.

Indication de clients (aussi appelée « référencement ») : Si vous dirigez des clients vers le prêteur hypothécaire ou si des clients vous sont référés par le prêteur hypothécaire, le tout conformément à une entente intervenue entre les deux parties. Le cabinet, le représentant autonome ou la société autonome inscrit dans la discipline du courtage hypothécaire doit s'assurer que le courtier hypothécaire, lorsqu'il se livre à une opération de courtage relative à un prêt garanti par hypothèque immobilière, pose tous les actes qui composent l'opération de courtage hypothécaire et respecte les obligations qui lui sont imposées par la loi et ses règlements.

Autre entente : Veuillez préciser la nature de l'entente avec le prêteur hypothécaire.

Prêteur hypothécaire – Personne physique

Vous devez déclarer un lien d'affaires de type **prêteur hypothécaire – personne physique** pour chaque personne physique qui octroie des prêts garantis par hypothèque immobilière à vos clients et avec qui vous avez une entente. Veuillez cocher tous les types d'ententes que vous avez avec ce prêteur hypothécaire **dans un seul lien d'affaires**. Si vous avez déjà déclaré un lien d'affaires avec ce prêteur hypothécaire et que vous souhaitez ajouter ou retirer un type d'entente, vous devez modifier ce lien d'affaires.

Types d'ententes

Entente pour la fourniture de services : Si le prêteur hypothécaire vous offre un ou plusieurs services parmi ceux spécifiés (veuillez cocher tous les services dont vous bénéficiez).

Entente de distribution : Si vous avez une entente de distribution avec le prêteur hypothécaire.

Entente de prêt : Si vous êtes détenteur d'un prêt monétaire auprès du prêteur hypothécaire.

Entente de partage de commissions : Si vous avez une entente de partage de commissions avec le prêteur hypothécaire.

Indication de clients (aussi appelée « référencement ») : Si vous dirigez des clients vers le prêteur hypothécaire ou si des clients vous sont référés par le prêteur hypothécaire, le tout conformément à une entente intervenue entre les deux parties. Le cabinet, le représentant autonome ou la société autonome inscrit dans la discipline du courtage hypothécaire doit s'assurer que le courtier hypothécaire, lorsqu'il se livre à une opération de courtage relative à un prêt garanti par hypothèque immobilière, pose tous les actes qui

composent l'opération de courtage hypothécaire et respecte les obligations qui lui sont imposées par la loi et ses règlements.

Autre entente : Veuillez préciser la nature de l'entente avec le prêteur hypothécaire.

Principal établissement

Vous devez déclarer un lien d'affaires de type **principal établissement**. Le principal établissement est l'adresse principale du cabinet ou de la société autonome au Québec.

Signataire autorisé

Vous devez déclarer un lien d'affaires de type **signataire autorisé** pour chaque personne autorisée à signer les documents pour le cabinet ou la société autonome auprès de l'Autorité.

Succursale

Vous devez déclarer un lien d'affaires de type **succursale** pour chacune des succursales du cabinet ou de la société autonome. Une succursale est un établissement qui dépend d'un siège social. Si vous désirez supprimer une succursale, assurez-vous d'abord qu'aucun représentant n'y est rattaché. Vous n'avez pas à déclarer une succursale qui se trouve à la même adresse que le principal établissement.

Comment déclarer un lien d'affaires?

Si vous n'êtes pas inscrit aux services en ligne de l'Autorité

Vous devez remplir le formulaire papier *Gestion des liens d'affaires*, disponible sur notre site Web dans la section « Professionnels », et nous le faire parvenir par la poste à l'adresse indiquée sur le formulaire. Ce formulaire vous permet également de demander le retrait ou la modification d'un lien d'affaires déjà déclaré.

Si vous êtes inscrit aux services en ligne de l'Autorité

Vous avez la possibilité de déclarer vos liens d'affaires directement en ligne. Pour ce faire, nous vous invitons à lire ce qui suit.

La gestion des liens d'affaires dans les services en ligne

L'outil *Gestion des liens d'affaires* vous permet d'avoir une vue d'ensemble et de gérer vos liens d'affaires (pour les représentants autonomes) ou ceux de votre cabinet ou de votre société autonome. Vous pouvez ainsi procéder aux ajouts, retraits ou modifications nécessaires entièrement en ligne.

Accéder à la gestion des liens d'affaires

Dans le menu principal des services en ligne (SEL), sélectionnez **Dossier client** et **Gestion des liens d'affaires**. Si vous êtes un représentant autonome, vous devez d'abord sélectionner le mode d'accès **Mon inscription de représentant autonome**.



The screenshot shows the website header with the logo of the 'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS' and the title 'SERVICES EN LIGNE DE L'AUTORITÉ'. The phone number '1 877 525-0337' is displayed. The main navigation bar includes 'Accueil', 'Dossier client', 'Formation', 'Assurance, pl. fin. et courtage hypothécaire', 'Valeurs mobilières', 'Assureur', and 'Autres'. The 'Dossier client' dropdown menu is open, showing options like 'Communications sécurisées', 'Coordonnées et préférences de communication', 'Suivi des demandes', 'État de compte', 'Rapports', 'Calendrier des divulgations', 'Gestion des liens d'affaires', 'Inspection', and 'Pratiques commerciales'. A blue arrow points to 'Gestion des liens d'affaires'. On the right, there is a 'Bonjour' greeting and a 'Messagerie sécurisée' notification.

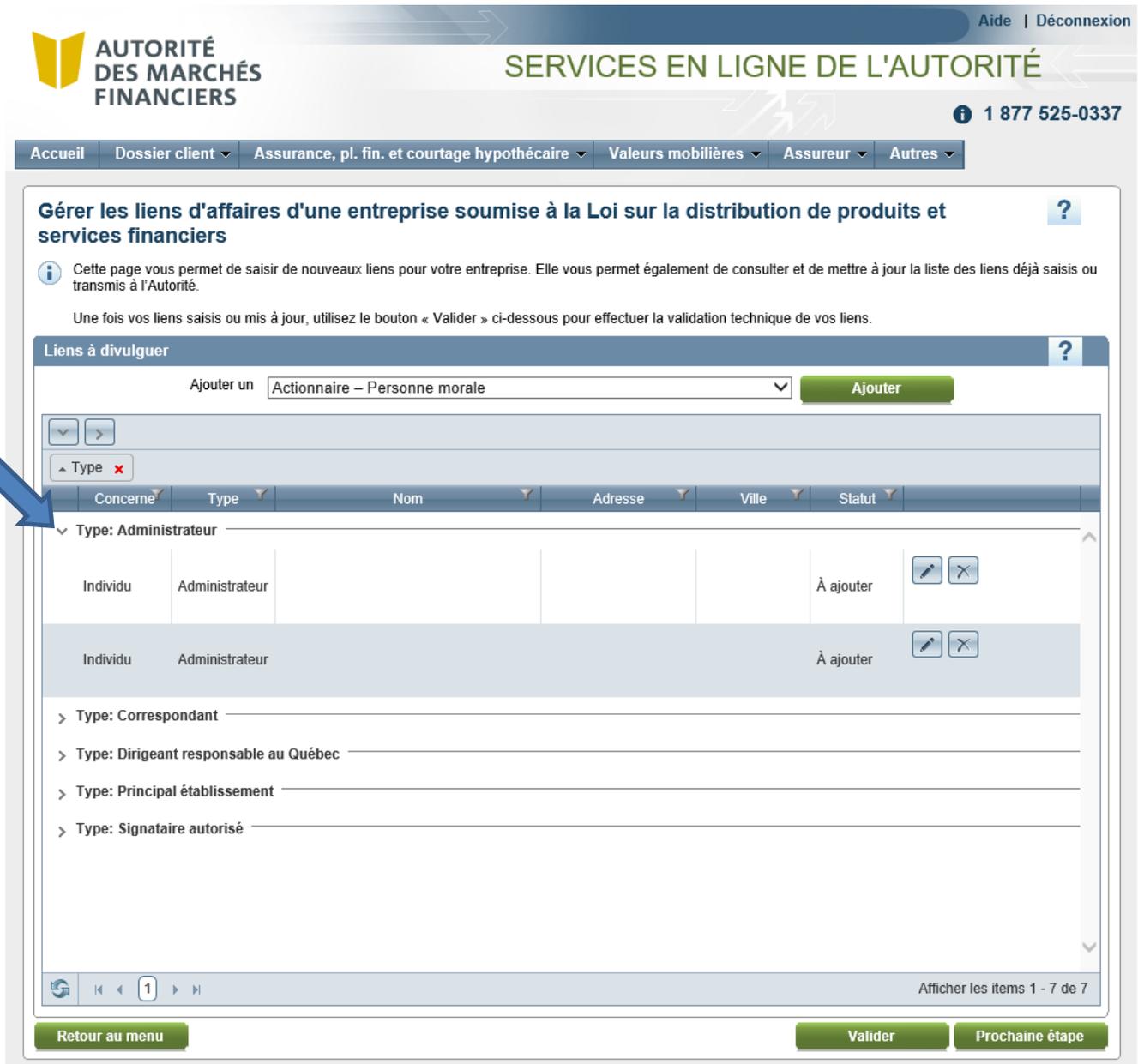
Si votre entreprise est assujettie à plus d'une loi, vous devez sélectionner une loi avant de passer à la consultation des liens d'affaires.



The screenshot shows the 'Sélection d'un secteur d'activité' page. It includes an information icon and the text: 'La divulgation des liens d'affaires doit être faite dans le contexte d'un secteur d'activité. Veuillez sélectionner le secteur d'activité pour lequel vous désirez ajouter ou modifier des liens d'affaires.' Below this is a selection box with a question mark icon. A list of options is shown: 'Assurance, pl. fin. et courtage hypothécaire (LDPSF)', 'Assureurs (LA)', and 'Distribution sans représentant'. A blue arrow points to the first option. A 'Retour au menu' button is visible at the bottom left.

Consulter les liens d'affaires

Après avoir franchi les étapes précédentes, vous pouvez maintenant consulter les liens d'affaires déjà déclarés à l'Autorité. Par défaut, les liens d'affaires sont filtrés par type. Pour consulter la liste des personnes déclarées sous un type de lien d'affaires, cliquez sur la flèche.



AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS SERVICES EN LIGNE DE L'AUTORITÉ

Aide | Déconnexion 1 877 525-0337

Accueil Dossier client Assurance, pl. fin. et courtage hypothécaire Valeurs mobilières Assureur Autres

Gérer les liens d'affaires d'une entreprise soumise à la Loi sur la distribution de produits et services financiers

Cette page vous permet de saisir de nouveaux liens pour votre entreprise. Elle vous permet également de consulter et de mettre à jour la liste des liens déjà saisis ou transmis à l'Autorité.

Une fois vos liens saisis ou mis à jour, utilisez le bouton « Valider » ci-dessous pour effectuer la validation technique de vos liens.

Liens à divulguer

Ajouter un Actionnaire – Personne morale Ajouter

Concerne	Type	Nom	Adresse	Ville	Statut	
Type: Administrateur						
Individu	Administrateur				À ajouter	 
Individu	Administrateur				À ajouter	 
Type: Correspondant						
Type: Dirigeant responsable au Québec						
Type: Principal établissement						
Type: Signataire autorisé						

Retour au menu Valider Prochaine étape

Afficher les items 1 - 7 de 7

Notez qu'il est possible de filtrer vos liens d'affaires par colonne en glissant la colonne de votre choix dans la ligne située au-dessus.

Gérer les liens d'affaires d'une entreprise soumise à la Loi sur la distribution de produits et services financiers

Cette page vous permet de saisir de nouveaux liens pour votre entreprise. Elle vous permet également de consulter et de mettre à jour la liste des liens déjà saisis ou transmis à l'Autorité.

Une fois vos liens saisis ou mis à jour, utilisez le bouton « Valider » ci-dessous pour effectuer la validation technique de vos liens.

Liens à divulguer

Ajouter un Actionnaire – Personne morale

Ajouter

Faites glisser la tête de colonne et posez-la ici pour la grouper avec cette colonne.

Concerne	Type	Nom	Adresse	Ville	Statut	
Individu	Administrateur				À ajouter	 
Individu	Administrateur				À ajouter	 
Individu	Correspond...				À ajouter	 
Individu	Correspond...				À supprimer	
Individu	Dirigeant responsable au Québec				Transmis	 
Individu	Signataire autorisé				Transmis	 

Retour au menu

Valider

Prochaine étape

Statuts des liens d'affaires

À ajouter : Lien soumis, mais qui doit être approuvé par l'Autorité pour être ajouté.

À modifier : Lien soumis, mais qui doit être approuvé par l'Autorité pour être modifié.

À supprimer : Lien soumis, mais qui doit être approuvé par l'Autorité pour être supprimé.

Transmis : Lien approuvé par l'Autorité.

Modifier ou supprimer un lien d'affaires

Pour modifier ou supprimer un lien existant, cliquez sur l'icône correspondante :



Modifier



Supprimer

Après avoir cliqué sur le bouton de modification d'un lien d'affaires, vous pourrez modifier les informations désirées. Cliquez ensuite sur le bouton « **Enregistrer et retour** ».

ATTENTION : Si la personne (physique ou morale) visée par la modification détient un droit d'exercice en vigueur, un message vous indiquera que vous ne pouvez pas modifier ses coordonnées. La personne devra mettre ses coordonnées à jour elle-même dans son dossier client.

Dirigeant responsable au Québec ?

Identification

i Attention : Vous ne pouvez pas modifier les coordonnées relatives à cette personne, car elle possède un droit d'exercice en vigueur. Les modifications doivent être faites dans le dossier de cette personne.

Sélectionnez une personne déjà divulguée ou saisissez ses informations ci-dessous. Sélectionner

+ Sexe

* Nom

* Prénom

Date de naissance (aaaa-mm-jj)

+ Adresse résidentielle

N° d'immeuble / Case postale	<input type="text"/>	Bureau / App. / Unité	<input type="text"/>
Rue / Installation de livraison	<input type="text"/>		
Municipalité	<input type="text"/>	Province / État	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>	Code postal / Zip code	<input type="text"/>

Obtenir une adresse

Ajouter un lien d'affaires

Sélectionnez le lien d'affaires à ajouter dans la liste déroulante et cliquez sur « **Ajouter** ».

 **AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Aide | Déconnexion

SERVICES EN LIGNE DE L'AUTORITÉ

1 877 525-0337

Accueil | Dossier client | Assurance, pl. fin. et courtage hypothécaire | Valeurs mobilières | Assureur | Autres

Gérer les liens d'affaires d'une entreprise soumise à la Loi sur la distribution de produits et services financiers

i Cette page vous permet de saisir de nouveaux liens pour votre entreprise. Elle vous permet également de consulter et de mettre à jour la liste des liens déjà saisis ou transmis à l'Autorité.

Une fois vos liens saisis ou mis à jour, utilisez le bouton « Valider » ci-dessous pour effectuer la validation technique de vos liens.

Liens à divulguer

Ajouter un

Concerné	Type	Statut
> Type: Administrateur	Actionnaire – Personne morale	
> Type: Correspondant	Actionnaire – Personne physique	
> Type: Dirigeant responsable	Administrateur	
> Type: Principal établissement	Agent général	
> Type: Signataire autorisé	Assistant correspondant	
	Assureur	
	Autre inscrit	
	Correspondant	
	Détenteur d'un permis immobilier de l'OACIQ - Personne morale	
	Détenteur d'un permis immobilier de l'OACIQ - Personne physique	
	Dirigeant responsable au Québec	
	Prêteur hypothécaire - Personne morale	
	Prêteur hypothécaire - Personne physique	
	Principal établissement	
	Signataire autorisé	
	Succursale	

Ajouter

Retour au menu | Valider | Prochaine étape

Afficher les items 1 - 7 de 7

Saisissez les informations requises et joignez les pièces justificatives requises, s'il y a lieu.

Si vous avez déjà saisi l'information d'une personne dans un autre lien d'affaires, cliquez sur le bouton « **Sélectionner** ». Vous n'aurez qu'à sélectionner le nom de la personne dans la liste, et ses informations seront automatiquement reportées dans ce lien d'affaires.

Cliquez sur « **Enregistrer et retour** » pour retourner au sommaire des liens d'affaires ou sur « **Enregistrer et nouveau** » pour saisir un autre lien d'affaires du même type.

Correspondant ?

Identification

Sélectionnez une personne déjà divulguée ou saisissez ses informations ci-dessous. **Sélectionner**

+ Sexe

* Nom

* Prénom

Date de naissance (aaaa-mm-jj)

+ Adresse résidentielle

N° d'immeuble / Case postale Bureau / App. / Unité

Rue / Installation de livraison

Municipalité Province / État

Pays Code postal / Zip code

Obtenir une adresse

Références

Téléphone personnel ⓘ

Courriel

+ Pièces justificatives

Document provenant du cabinet / Société autonome (Sauf pour les cabinets à un seul dirigeant, administrateur, correspondant et signataire)

0 Document(s) requis

Document signé de tous les administrateurs ou associés confirmant la nomination du dirigeant ou de l'associé responsable au Québec, du correspondant, de l'assistant du correspondant et des signataires autorisés Papier Électronique

Lettre signée du dirigeant responsable Papier Électronique

Résolution du conseil Papier Électronique

Enregistrer et retour **Enregistrer et nouveau** **Annuler**

Valider l'information

Une fois la saisie terminée, cliquez sur le bouton « Valider ».

Si des messages d'erreur s'affichent, vous devez effectuer les modifications requises avant de pouvoir transmettre votre demande.

Gérer les liens d'affaires d'une entreprise soumise à la Loi sur la distribution de produits et services financiers ?

i Cette page vous permet de saisir de nouveaux liens pour votre entreprise. Elle vous permet également de consulter et de mettre à jour la liste des liens déjà saisis ou transmis à l'Autorité.

Une fois vos liens saisis ou mis à jour, utilisez le bouton « Valider » ci-dessous pour effectuer la validation technique de vos liens.

✖ Résultat de la validation

- Vous devez déclarer un lien d'affaires de type "Dirigeant responsable au Québec".

Liens à divulguer ?

Ajouter un

Faites glisser la tête de colonne et posez-la ici pour la grouper avec cette colonne.

Concerne	Type	Nom	Adresse	Ville	Statut	
Individu	Dirigeant responsable au Québec				À supprimer	
Individu	Signataire autorisé				À supprimer	
Individu	Signataire autorisé				Transmis	
Individu	Signataire autorisé				Transmis	
Individu	Signataire autorisé				Transmis	
Entreprise	Actionnaire – Personne morale				À ajouter	

1 Afficher les items 1 - 22 de 22

Si tous les liens et informations requises sont présents, la validation sera complétée avec succès. Vous pourrez alors passer à la prochaine étape pour soumettre votre demande d'ajout ou de modification des liens d'affaires.

Gérer les liens d'affaires d'une entreprise soumise à la Loi sur la distribution de produits et services financiers ?

 Cette page vous permet de saisir de nouveaux liens pour votre entreprise. Elle vous permet également de consulter et de mettre à jour la liste des liens déjà saisis ou transmis à l'Autorité.

Une fois vos liens saisis ou mis à jour, utilisez le bouton « Valider » ci-dessous pour effectuer la validation technique de vos liens.

 La validation technique de vos liens est maintenant terminée.

Afin que l'Autorité reçoive les ajouts et les modifications que vous avez apportées à vos liens, veuillez cliquer sur le bouton "Prochaine étape" et soumettre une demande d'ajout/modification des liens d'affaires.

Liens à divulguer ?

Ajouter un

Faites glisser la tête de colonne et posez-la ici pour la grouper avec cette colonne.

Concerne	Type	Nom	Adresse	Ville	Statut	
Individu	Dirigeant responsable au Québec				Transmis	 
Individu	Signataire autorisé				À supprimer	
Individu	Signataire autorisé				Transmis	 
Individu	Signataire autorisé				Transmis	 
Individu	Signataire autorisé				Transmis	 
Entreprise	Actionnaire – Personne morale				À ajouter	 

   Afficher les items 1 - 22 de 22



Transmettre la demande

Cliquez sur le bouton « **Prochaine étape** », puis complétez les étapes suivantes afin que l'Autorité reçoive votre demande et puisse effectuer les ajouts, modifications ou suppressions demandés.

À la première étape, vous verrez les coordonnées de votre entreprise.

Ajout/Modification des liens d'affaires ?

1 2 3 4 5 Étape 1 de 5 : Identification et description de la demande

i Ce formulaire permet de transmettre à l'Autorité les liens d'affaires de votre entreprise. Avant de transmettre ce formulaire, assurez-vous d'avoir apporté toutes les modifications souhaitées (ajout, retrait ou modification d'un lien d'affaires). Pour obtenir de l'assistance, veuillez accéder à l'aide en ligne.

Identification et description de la demande ?

Information du client

N° client

Nom de l'entreprise

Adresse de correspondance

N° d'immeuble / Case postale Bureau / App. / Unité

Rue / Installation de livraison

Municipalité Province / État

Pays Code postal / Zip code

[Retour au menu](#) [Réinitialiser](#) [Suivant >>>](#)

À la deuxième étape, vous verrez un sommaire des ajouts, modifications ou suppressions.

Ajout/Modification des liens d'affaires ?

1 2 3 4 5 Étape 2 de 5 : Demande d'ajout et modification de liens LDPSF

i Ce formulaire permet de consulter le sommaire des liens d'affaires que vous êtes sur le point de transmettre à l'Autorité.

Sommaire ?

Type	Ajouté(s)	Modifié(s)	Supprimé(s)
Assistant correspondant	1	0	0

   1   Afficher les items 1 - 1 de 1

Totaux

Ajouté(s) : 1
Modifié(s) : 0
Supprimé(s) : 0

[Réinitialiser](#) [<<< Précédent](#) [Suivant >>>](#)

À la troisième étape, vous devrez acquitter, s'il y a lieu, les frais liés à cette demande.

Ajout/Modification des liens d'affaires ?

1 2 3 4 5 Étape 3 de 5 : Frais exigibles et paiement

i Complétez la section « Paiement » et sélectionnez le bouton « Suivant » pour continuer.
* Champ obligatoire

Frais exigibles ?

Description du frais	Organisme	Montant à payer
Frais d'étude de la demande	Autorité des marchés financiers	53,00 \$
Total des frais		53,00 \$

Afficher les items 1 - 1 de 1

Commentaires

Les frais applicables à cette demande ne sont pas remboursables.

Paiement ?

Total à payer * Mode de paiement

À la dernière étape, vous devrez confirmer que les renseignements contenus dans la demande sont véridiques et cliquer sur le bouton « Transmettre ». Une page de confirmation de transmission s'affichera ensuite.

Ajout/Modification des liens d'affaires ?

1 2 3 4 5 Étape 4 de 5 : Transmission

i Cette page de formulaire vous permet de transmettre votre demande à l'Autorité des marchés financiers. Veuillez lire la déclaration et confirmer l'exactitude des renseignements fournis en cochant la case prévue à cet effet.

Il est de bon usage d'imprimer votre demande pour fin de vérification avant transmission et pour en conserver une copie dans vos dossiers.

Lorsque votre demande est complétée et que vous avez confirmé l'exactitude des renseignements fournis, procédez à la soumission de votre demande au moyen du bouton « Transmettre ».

Consultez l'aide en ligne pour plus de détails.
* Champ obligatoire

Personne à contacter ?

Veillez saisir les coordonnées de la personne à contacter pour toute question relative à cette demande.

* Nom

* Prénom

* Téléphone professionnel **i**

* Courriel professionnel

Déclaration aux renseignements fournis ?

* Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande sont véridiques.

Suite à la transmission de votre demande, vous pourrez imprimer la totalité des informations divulguées, par le biais du menu « Dossier client » en sélectionnant « Suivi des demandes ».

Avertissement ?

Veillez vérifier attentivement votre demande. Lorsqu'elle sera soumise, il vous sera impossible de l'annuler ou de la modifier.

Suivre la demande

Une fois la demande transmise, vous pourrez en effectuer le suivi et consulter les informations divulguées dans la section « **Suivi des demandes** », sous l'onglet « **Dossier client** ».



AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS SERVICES EN LIGNE DE L'AUTORITÉ

Aide | Déconnexion 1 877 525-0337

Accueil Dossier client Assurance, pl. fin. et courtage hypothécaire Valeurs mobilières Autres

Suivi des demandes

⚠ Carte de crédit – Pour des raisons de sécurité, n'indiquez pas de numéro de carte de crédit dans un document électronique que vous transmettez à l'Autorité. Utilisez plutôt l'onglet État de compte/Paiement de votre dossier client ou procédez par la poste pour effectuer votre paiement.

i La colonne « statut » indique l'état actuel de votre demande. Pour plus de détails sur les différents statuts possibles, veuillez consulter l'aide en ligne.

Filtre des demandes

Département **Afficher**

Date	N° de demande	Type de demande	Statut	Date statut	Formulaire soumis	Ajout de document
2020-04-03		Demande d'ajout et modification de liens LDPSF	En analyse à l'Autorité	2020-04-03		

Statuts des demandes transmises

En attente du client : La demande ne sera pas analysée par l'Autorité tant que vous n'aurez pas effectué votre paiement ou que vous n'aurez pas transmis toutes les pièces justificatives requises.

En analyse à l'Autorité : La demande est en cours d'analyse. L'Autorité communiquera avec vous si des informations supplémentaires sont requises.

Demande traitée : La demande a été analysée et traitée par l'Autorité